

alors régnaient en France. Cette substitution eût été facile à cette époque ; mais elle ne se fit pas, probablement à raison du peu d'accroissement de la population. A partir de 1618 jusqu'en 1632, Québec ne fut qu'un bourg misérable, à peine digne de ce nom, modeste pourtant ; c'est à peine s'il y avait cinq ou six maisons de particuliers, à part les couvents des Récollets et des Jésuites, et l'habitation de la basse ville.

Celle-ci servait de résidence commune aux employés des compagnies, et les rares colons, livrés à leurs propres ressources, avaient seuls construit des maisons pour y demeurer avec leurs familles. Il n'y avait donc à Québec aucune apparence de ville, ni en 1618, ni en 1632. L'apathie des compagnies mercantiles qui voulaient tout retirer du Canada sans rien lui donner, n'aboutit en définitive à d'autre résultat que l'abandon de Québec à l'initiative privée d'une poignée de pauvres gens : c'était vouloir sa ruine.

Se voyant frustré dans ses projets de bâtir une ville sur le rocher de Québec, Champlain, durant les années de misères et de contradictions qui marquèrent son administration, avait dû mettre de côté l'engagement qu'il avait pris de placer sous la protection de Louis XIII une bourgade aussi chétive que celle-là.

Le temple qu'il avait promis d'ériger sous le vocable du Rédempteur, n'eut pas un sort plus heureux. Comment en effet aurait-il pu élever une église avec les moyens dont il pouvait disposer, et pourquoi aussi l'eût-il érigée, quand la chapelle de la basse-ville suffisait aux besoins des cinquante ou soixante catholiques qui, durant le même intervalle, formaient la population de la colonie toute entière ?

Mais, après la restitution du Canada à la France, en 1632, les événements prirent une meilleure tournure, et Champlain, à son retour à Québec, l'année suivante, résolut de mettre immédiatement à exécution le vœu qu'il avait formé de construire une chapelle en l'honneur de Notre-Dame-de-Reconvrance, si le pays redevenait français. Ce vœu venait fort à propos, car la chapelle de la basse-ville, due aux labeurs du Père d'Olbeau, n'était plus alors qu'un monceau de ruines, suivant la remarque du Père Le Jeune, qui, en mettant le pied à Québec, en 1632, avait dû célébrer la messe dans la maison de la veuve Hébert. Durant l'année qui suivit, les habitants se virent dans l'obligation de se rendre au monastère de Notre-Dame-des-Anges, situé sur les bords de la rivière Lairet. En sa qualité de supérieur de la mission canadienne, le Père Le Jeune y faisait les fonctions curiales, avec l'aide du Père Anne de Nouë.

Quand, en 1633, l'église de Notre-Dame-de-Reconvrance fut livrée au culte, les Jésuites durent agrandir le cercle de leur missions, et l'on put dès lors compter à Québec deux résidences : Notre-Dame des Anges et Notre-Dame-de-Reconvrance. Cette division était plus commode et pour les Pères et pour les habitants. L'accroissement subit de la population en 1634, et